

Portfolio axé sur les plantes pour l'orientation Production de plantes

Outil dédié à l'acquisition des compétences en matière de plantes dans la formation initiale d'horticultrice / horticulteur avec CFC ou AFP, orientation Production de plantes

1. Apprentissage orienté vers les compétences opérationnelles

1.1. Compétence opérationnelle, définition

«Une personne dispose des compétences opérationnelles requises si elle est capable d'exécuter des tâches et des activités professionnelles de manière ciblée, adéquate, autonome et flexible.»

<https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fpc/formation-professionnelle-initiale/developpement-des-professions/aspects/orientation-vers-les-competences-operationnelles.html> consultation du site : 23.02.2023)

1.2. Quelle est la signification de l'approche orientée vers les compétences opérationnelles pour la formation des apprentis et pour leur travail avec les plantes ?

Dans le cadre de la révision de la formation initiale, la manière d'enseigner la connaissance des plantes aux apprentis de l'horticulture a dû évoluer. Les «compétences en matière de plantes» sont désormais au centre de l'apprentissage, celles-ci se référant toujours à des activités en rapport avec les plantes. Les végétaux continueront ainsi d'occuper une place centrale dans la future formation des horticulteurs, dont le but est d'acquérir les compétences professionnelles demandées sur le marché du travail. Les connaissances à acquérir, tant pratiques que théoriques, seront désormais liées à un corpus de plantes défini en grande partie par l'assortiment de l'entreprise dans laquelle la formation est effectuée. Cette manière d'apprendre implique une large variété des situations pratiques (travaux de plantation, entretien des plantes etc.). Les trois lieux de formation - entreprise formatrice, cours interentreprises et école professionnelle - devront axer leur mission de formation sur des situations de travail authentiques et concrètes, afin que les apprentis puissent faire le lien entre les actions et les connaissances nécessaires à leur réalisation.

1.3. Quelle est l'influence de l'approche orientée vers les compétences opérationnelles sur la manière d'apprendre à connaître les plantes ?

Le nouveau plan de formation demande que les apprentis soient capables d'identifier les plantes, il ne s'agit plus d'apprendre par cœur. Ce changement implique que tous les acteurs de la formation professionnelle s'impliquent davantage. Ils devront impérativement combiner les connaissances et les outils les plus divers, comme par exemple disposer d'une compréhension de base de la botanique tout en utilisant des ouvrages spécialisés avec des clés de détermination, des applications digitales, etc.

La traditionnelle liste imposée de plantes pour l'ensemble des régions a fait son temps et disparaîtra. Désormais, les apprentis travailleront avec les plantes de l'assortiment de l'entreprise dans laquelle ils font leur formation.

Le dossier d'apprentissage tenu par les apprentis sera remplacé par le portfolio personnel axé sur les plantes. Les connaissances relatives aux plantes seront toujours mises en lien avec les tâches exécutées en entreprises.

La plante et les actions qui y sont liées sont et resteront des éléments importants et centraux de la formation dans les trois lieux d'apprentissage.

2. Le portfolio axé sur les plantes

2.1. De quoi s'agit-il?

Le portfolio est un dossier d'apprentissage personnel élaboré par l'apprenti lui-même, qui joue un rôle central tout au long de la formation et au moyen duquel il acquiert les compétences dont il a besoin en matière de plantes. Le portfolio reprend les principes du dossier de l'apprenti et les combine avec les compétences opérationnelles. Les plantes, présentées en lien avec un travail concret réalisé, sont le pivot du portfolio. Elles sont décrites et documentées dans le contexte des activités effectuées pendant l'apprentissage (élaboration de cultures, travaux de culture, travaux de plantation, travaux d'entretien, etc.). Pour réaliser leur portfolio, les apprentis peuvent utiliser diverses sources. Ils peuvent s'appuyer sur les collaborateurs de l'entreprise, les enseignants de l'école et les instructeurs CI, mais aussi sur le matériel pédagogique, la littérature ou la presse spécialisée. Ils peuvent également effectuer des recherches sur Internet ou utiliser tout autre moyen pertinent.

Les apprentis conçoivent eux-mêmes leur portfolio axé sur les plantes et le complètent tout au long de l'apprentissage. Mais la responsabilité de la constitution du portfolio et de son suivi incombe à l'entreprise formatrice. Les lieux de formation que sont l'école professionnelle et les CI contribuent, par des mesures appropriées, à motiver les apprentis, à les guider et à les soutenir dans cette tâche. Le portfolio est utilisé dans les cours interentreprises et à l'école professionnelle pour encourager les échanges entre les apprentis. Le portfolio doit donc être vu, entre autres, comme un instrument de promotion de la coopération entre les lieux de formation.

Le portfolio peut contenir des éléments divers, par exemple:

- Description d'une tâche effectuée, illustrée par des photos, des croquis, des graphiques, etc.
- Classement des plantes qu'il est prévu d'utiliser en fonction de leurs exigences en matière d'emplacement.
- Description des plantes à cultiver / à entretenir (genre, espèce, nom vernaculaire, forme de croissance, période de floraison, couleurs des fleurs, etc.).
- Liste alternative de plantes pour l'objectif de culture visé, y compris description de ces plantes.
- Et bien d'autres possibilités...

2.2. Les différents acteurs et leur rôle

Apprenti

Chaque apprenti crée son propre portfolio. Il en détermine la forme et le type (analogique ou numérique), en suivant ses préférences et ses idées.

Le nombre et le choix des thèmes et des plantes à documenter se fait selon les consignes de l'entreprise et en concertation avec elle. L'assortiment spécifique (voir sous chiffre 3) sert de base, mais il n'est pas nécessaire que le portfolio mentionne l'ensemble des plantes de cet assortiment.

Les apprentis reconnaissent, dans leur pratique quotidienne, les situations potentiellement utilisables pour le portfolio (travaux de culture, travaux d'entretien, etc.). Ils abordent alors activement les responsables dans leur entreprise de formation, discutent avec eux des possibilités d'utiliser la situation pour compléter leur portfolio et conviennent d'une démarche.

Les apprentis continuent à développer leur portfolio personnel à l'école et dans les cours interentreprises.

Le portfolio peut être consulté par l'apprenti lors de la procédure de qualification.

L'entreprise formatrice

La responsabilité pour l'acquisition de compétences solides en matière de plantes incombe principalement à l'entreprise formatrice et à l'apprenti lui-même.

Les entreprises soutiennent les apprentis dans le développement de leurs compétences en matière de plantes de la manière suivante:

- Observer, identifier et encourager les aptitudes et les intérêts individuels des apprentis dans le domaine des plantes.
- Déterminer avec les apprentis l'assortiment de l'entreprise.
- Reconnaître les situations pratiques qui correspondent aux compétences opérationnelles et aux objectifs évaluateurs définis dans le plan de formation et à partir desquelles les apprentis peuvent élaborer leur portfolio.
- Définir avec les apprentis d'autres situations d'action possibles à décrire dans le portfolio, voire les imposer.
- Mettre à la disposition des apprentis les ressources nécessaires (en particulier les ressources en temps, soit ½ à 1 jour par mois) pour l'élaboration du portfolio pendant le travail en entreprise.
- Exiger régulièrement des apprentis qu'ils présentent leur portfolio et en discuter avec eux, au moins dans le cadre des entretiens semestriels.
- Convenir avec les apprentis de mesures visant à développer leurs compétences en matière de plantes.

L'école professionnelle

Les écoles professionnelles accompagnent, conseillent et soutiennent les apprentis dans l'élaboration de leur portfolio personnel et le développement de leurs compétences en matière de plantes. Les points suivants doivent faire l'objet d'une attention particulière:

- L'école professionnelle soutient les apprentis en leur fournissant des exemples et des instructions pour la création de leur portfolio.
- JardinSuisse ne fournit aucune liste contraignante de plantes à connaître. Les compétences en matière de plantes sont axées sur la pratique, c'est-à-dire sur l'assortiment de l'entreprise formatrice et les travaux qu'elle implique, sur l'utilisation des plantes, sur les besoins du marché, mais aussi sur les nouvelles tendances et l'état de la recherche.
- Le portfolio personnel des apprentis doit être pris en compte dans les cours de l'école professionnelle. Les apprentis peuvent ainsi être encouragés de manière ciblée et individuelle dans l'acquisition de connaissances et de compétences en matière de plantes.
- Les compétences en matière de plantes sont enseignées en réseau et sont intégrées dans les différents domaines de compétences en tant que partie centrale de la formation (formation orientée sur les compétences opérationnelles).
- L'ordonnance sur la formation et le plan de formation stipulent que les apprentis doivent apprendre à "identifier les plantes à l'aide de moyens auxiliaires". Les examens de connaissances pures (parcours de plantes) ne font plus partie de la procédure de qualification. Les cours doivent s'adapter à la nouvelle façon d'apprendre.
- Le portfolio doit être intégré dans les cours dispensés à l'école professionnelle et permettre à l'apprenti de développer ses compétences en matière de plantes.
- L'école propose aux apprentis des contenus qui peuvent être repris dans le portfolio et mis en relation avec la pratique vécue.
- L'école professionnelle peut planifier des travaux semestriels qui impliquent le portfolio et qui sont évalués.

Cours interentreprises (CI)

Les cours interentreprises ont également pour mission d'accompagner, de conseiller et de soutenir les apprentis dans l'élaboration de leur portfolio et le développement des compétences en matière de plantes.

- Le portfolio doit être intégré dans les cours interentreprises et permettre à l'apprenti de développer ses compétences en matière de plantes.
- Lors des CI, les instructeurs proposent aux apprentis des contenus qui peuvent être repris dans le portfolio et mis en relation avec la pratique vécue.

Procédure de qualification (PQual)

Lors de la procédure de qualification, les compétences en matière de plantes sont évaluées sur la base de situations concrètes et de l'entretien professionnel. Par exemple, lors de travaux de plantation, les mesures d'entretien correspondantes et les propositions alternatives de plantation peuvent être discutées. Les plantes peuvent être déterminées à l'aide de moyens auxiliaires et le portfolio peut être utilisé comme référence.

2.3. Exemples d'utilisation du portfolio dans l'orientation Production de plantes

Certaines tâches, par exemple dans le contexte de la gestion des cultures ou de la promotion de la biodiversité et de la santé des plantes, se prêtent bien à une description dans le portfolio. Par exemple, l'apprenti

- Documente des cultures sélectionnées sur une période donnée.
- Documente la mise en place d'une zone dans la jardinerie en mettant l'accent sur les plantes utilisées.
- Décrit les plantes proposées à un client lors d'un entretien de vente.
- Documente l'assortiment de plantes de l'entreprise en fonction de la saison.
- Documente les stades de croissance de plantes définies (bouture, jeune plante, produit brut, produit fini).
- Étudie le catalogue d'un fournisseur et dresse une liste de plantes pouvant éventuellement être ajoutées à l'assortiment de l'entreprise.

3. Assortiment spécifique

Dans la production et la vente de plantes, savoir reconnaître les plantes est très important. Définir un assortiment de plantes propre à l'entreprise prend ici tout son sens.

Dans les spécialisations (pépinière, plantes vivaces, plantes ornementales), l'apprenti doit connaître un nombre minimal de plantes à la fin de son apprentissage. Il s'approprie ce savoir tout au long de l'apprentissage.

L'assortiment spécifique contient au moins 80% de plantes de l'assortiment de l'entreprise, les apprentis pouvant choisir librement les 20% de plantes restantes. Ces plantes sont choisies parce qu'elles éveillent l'intérêt de l'apprenti lors d'activités pratiques en entreprise, lors des cours à l'école professionnelle ou dans des situations privées.

Spécialisation		Nb total de plantes pour l'assortiment spécifique
CFC	Pépinières	au moins 350 plantes*
	Plantes vivaces	au moins 600 plantes*
	Floriculture	au moins 300 plantes*
AFP	Pépinières	au moins 150 plantes*
	Plantes vivaces	au moins 150 plantes*
	Floriculture	au moins 150 plantes*

**Le nombre se réfère au nombre total de pièces. Un genre peut être mentionné plusieurs fois. Différentes variétés, sous-espèces, etc. sont également possibles.*

En conclusion

Le portfolio de plantes, en tant qu'ouvrage individuel accompagnant les apprentis dans l'entreprise, à l'école professionnelle et au cours interentreprises, devient une pièce maîtresse pour l'acquisition de compétences botaniques et stimule l'intérêt de nos futurs jardiniers et jardinières pour les plantes. Le portfolio favorise le savoir, l'expérience, l'échange, la créativité et la motivation dans tous les domaines du travail quotidien de notre beau métier.